

Quatre ans après les attentats du 13 novembre 2015, l'enquête judiciaire est terminée

mardi 22 octobre 2019, par [Thémis](#)

Quatorze personnes, dont onze en détention provisoire, sont mises en examen dans cette enquête qui doit déboucher sur un procès à Paris, mais pas avant un an, au mieux.

Quatre ans après les attentats du 13 novembre 2015, les juges d'instruction chargés de l'enquête sur les attaques les plus meurtrières de la vague d'attentats djihadistes en France, qui ont fait 130 morts à Paris et à Saint-Denis, ont terminé leurs investigations.

Les cinq magistrats instructeurs ont annoncé, lundi 21 octobre, leur intention de clore l'information judiciaire, ouvrant un délai d'un mois pour les observations des parties et pour les réquisitions du Parquet national antiterroriste (PNAT), avant une décision finale des juges sur la tenue d'un procès.

« A l'issue de cette procédure d'un volume de 460 tomes, quatorze personnes, dont onze en détention provisoire », sont mises en examen, expliquent les magistrats dans cette investigation tentaculaire, qui doit déboucher sur un procès à Paris qui ne se tiendra pas avant un an, au mieux.

Parmi elles, Salah Abdeslam, seul membre encore en vie des trois commandos djihadistes qui ont perpétré ces attaques, a été incarcéré en France, trois ans et demi après avoir été arrêté en Belgique. Six autres suspects, parfois présumés morts en Syrie ou en Irak comme les frères Clain, sont visés par un mandat d'arrêt. Enfin, 1 740 personnes physiques et morales se sont constituées partie civile.

Cellule djihadiste internationale

Le 13 novembre 2015, neuf hommes avaient attaqué en plusieurs points la capitale française et Saint-Denis, aux abords du Stade de France, à des terrasses de restaurants et dans la salle de concert du Bataclan, faisant 130 morts et plus de 350 blessés.

Les investigations ont mis au jour une cellule djihadiste bien plus importante derrière ces attentats, revendiqués par l'organisation Etat islamique (EI), avec des ramifications à travers l'Europe, mais essentiellement en Belgique. Le 22 mars 2016, elle avait d'ailleurs aussi frappé à l'aéroport et dans le métro de Bruxelles, faisant 32 morts.

Avant de clore leur enquête, les magistrats antiterroristes parisiens ont décidé l'ouverture, le 8 octobre, d'une information judiciaire contre Abou Bakr Al-Baghdadi, le calife autoproclamé de l'EI, et son bras droit, présumé mort, Abou Mohammed Al-Adnani. Un collectif d'avocats de victimes des attentats du 13-Novembre avait réclamé, fin août, aux juges d'instruction qu'un mandat d'arrêt soit lancé contre le chef de l'EI, estimant qu'il était « a minima complice » de ces attaques.

Le Monde, publié le 21/10/19